



## Projet solaire photovoltaïque de Cercoux

### Compte-rendu de l'atelier de concertation n°1

Salle des fêtes de Cercoux

Mardi 27 juin 2023

## Sommaire

|   |           |
|---|-----------|
| <b>1. Introduction .....</b>  | <b>3</b>  |
| <b>2. Les participants.....</b>   | <b>4</b>  |
| <b>3. Synthèse des éléments présentés par sous-groupe .....</b>             | <b>5</b>  |
| 3.1 Atelier : les études en cours.....                                      | 5         |
| 3.2 Atelier : contexte énergétique et aperçu du projet à l'étude.....       | 12        |
| 3.3 Atelier cartographique : votre vision de la zone d'étude du projet..... | 17        |
| <b>4. Les prochaines étapes .....</b>                                       | <b>25</b> |
| <b>5. Contacts .....</b>  | <b>26</b> |

## 1. Introduction

Voltalia a initié un projet solaire photovoltaïque sur les communes de Cercoux et de Clérac en 2022.

Ce projet ambitieux est en phase de développement et les études ont débuté à l'automne 2022. Celles-ci sont réalisées par un bureau d'étude indépendant et permettent d'évaluer la faisabilité du projet sur la zone identifiée.

En parallèle, une démarche de concertation volontaire a été initiée par Voltalia et c'est dans ce cadre que nous vous avons convié à cet atelier de concertation faisant suite à la réunion de lancement du mardi 30 mai.

Les objectifs de l'atelier de concertation n°1 étaient les suivants :

- Partager les premiers éléments issus des études en cours,
- Échanger autour de l'énergie solaire photovoltaïque et répondre aux questions sur ce sujet,
- Échanger avec les habitants pour identifier les enjeux sur cette zone d'étude.

Vous trouverez ci-après les différents supports d'information présentés et la synthèse des échanges comprenant les questions et remarques des participants et les réponses apportées par Voltalia durant cette réunion. Ces éléments sont structurés par thématique.

## 2. Les participants

Cet atelier de concertation a rassemblé 33 participants, dont des élus et des habitants de Cercoux. Les équipes de Voltalia et de Demopolis Concertation étaient présentes afin de répondre aux questions des participants.

### **Voltalia :**

- MAUGER Nicolas, Chef de projets multi-énergies
- MERLE Thierry, Chef de projet multi-énergies
- ROLAND Sylvain, Chargé de dialogue territorial
- SANTIAGO BARROS Beatriz, Assistante chef de projet

### **Demopolis Concertation :**

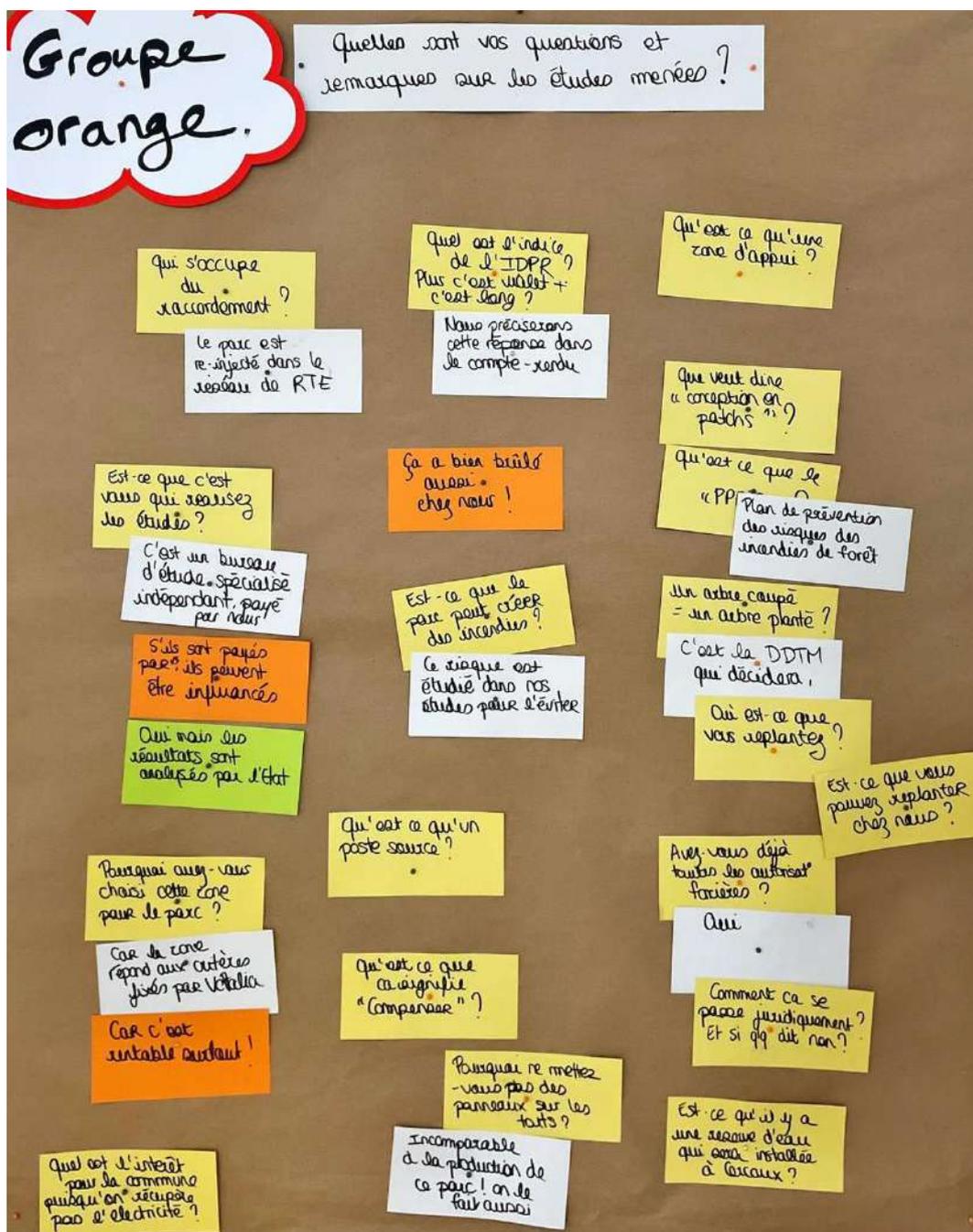
- BARROT Camille, Consultante
- GONZALEZ Mathilde, Consultante
- VIALLE Charline, Associée co-fondatrice

### 3. Synthèse des éléments présentés par sous-groupe

#### 3.1 Atelier : les études en cours

Vous trouverez la présentation de cet atelier sur le site Internet du projet, dans les documents de la concertation.

Questions et remarques des participants sur les études en cours :





### Questions et réponses sur le projet solaire photovoltaïque de Cercoux :

**Question d'un participant :** « Pourquoi avez-vous choisi cette zone pour faire un projet solaire photovoltaïque ? »

**Réponse de Voltalia :** La zone envisagée est favorable au développement d'un projet solaire photovoltaïque (capacité de raccordement, topographie, distance aux zones d'habitations, etc.). De plus, ce projet s'inscrit dans la volonté partagée par la Communauté des communes de Haute Saintonge (PCAET) et répond à une volonté de la commune de Cercoux (délibération du 20/09/2022).

**Remarque d'un participant :** « C'est surtout parce que c'est rentable ! »

**Question d'un participant :** « Quel est l'intérêt d'un tel projet pour la commune puisque nous ne récupérons pas l'électricité ? »

**Réponse de Voltalia :** Il y a de nombreux intérêts à développer un tel projet sur Cercoux :

- Le conseil municipal de Cercoux souhaite développer les énergies renouvelables sur son territoire.
- Ce projet couvrira les besoins énergétiques d'environ 80 000 habitants.
- Ce projet permettra de répondre en partie à l'ambition fixée par la région Nouvelle-Aquitaine d'installer 5,8 GWc supplémentaires d'ici 2030 (soit près de 6 000 hectares).
- Enfin, il sera source de recettes fiscales pour la commune et les Communautés des communes de Haute Saintonge et ainsi, il permettra de soutenir des projets locaux.

**Question d'un participant :** « Est-ce la commune qui est venue vous chercher ? »

**Réponse de Voltalia :** Non, c'est Voltalia qui a sollicité la commune et dans ce cadre, le conseil municipal s'est montré favorable au lancement des études de faisabilité par Voltalia.

**Question d'un participant :** « Quelle est la durée de vie d'un parc solaire photovoltaïque ? »

**Réponse de Voltalia :** Un parc solaire photovoltaïque a une durée de vie comprise entre 25 et 30 ans. Lorsque le projet arrive en fin d'exploitation, une réflexion est menée pour décider si celui-ci doit être entièrement démantelé, ou s'il est pertinent de renouveler les équipements pour prolonger sa durée de vie.

**Question d'un participant :** « Les 130ha de panneaux seront-ils installés en 1 seule zone ou divisés en plusieurs ? »

**Réponse de Voltalia :** Il y aura plusieurs zones qui seront déterminées en fonction du résultat des études et de la démarche de concertation en cours. Cependant, notre objectif est d'éviter le mitage territorial.

**Question d'un participant :** « Qu'est-ce qu'une conception patchs ? »

**Réponse de Voltalia :** La conception en patchs est caractérisée par la mobilisation de parcelles non-contiguës.

**Question d'un participant :** « Avez-vous toutes les autorisations foncières ? »

**Réponse de Voltalia :** Oui.

**Question d'un participant :** « Comment cela se passe-t-il si une personne s'oppose à votre projet d'un point de vue juridique ? »

**Réponse de Voltalia :** Si une personne refuse d'ouvrir ses terrains à l'installation d'une centrale solaire photovoltaïque, alors nous ne pourrons pas faire de projet sur ses terrains.

**Question d'un participant :** « Cela ne pose pas de souci de mettre les fondations dans le sable ? »

**Réponse de Voltalia :** Non, cela ne pose aucun souci.

#### Questions et réponses sur les panneaux photovoltaïques :

**Question d'un participant :** « Où sont fabriqués les panneaux ? »

**Réponse de Voltalia :** Les panneaux sont principalement fabriqués en Asie du Sud-Est, bien qu'une filière française soit en développement.

**Question d'un participant :** « Les panneaux sont-ils recyclés ? »

**Réponse de Voltalia :** Oui, ils sont recyclés en France. On considère aujourd'hui que 95 % des matériaux d'un panneau solaire sont recyclables. C'est l'éco-organisme SOREN qui est agréé par les pouvoirs publics pour la collecte et le traitement des panneaux photovoltaïques usagés en France.

#### Questions et réponses sur le raccordement :

**Question d'un participant :** « Qu'est-ce qu'un poste source ? »

**Réponse de Voltalia :** Un poste source est un ouvrage électrique qui se trouve à la jonction des lignes de hautes et moyennes tensions. Il correspond à l'interface entre

la production et le transport d'électricité. À Cercoux, Voltalia s'est rapproché du gestionnaire de réseau RTE afin d'implanter un poste source dédié au projet solaire photovoltaïque.

**Question d'un participant :** « Qui s'occupe du raccordement ? »

**Réponse de Voltalia :** La construction du poste de raccordement sera portée par Voltalia mais le raccordement au réseau public d'électricité est assuré par le gestionnaire du réseau (RTE).

**Questions et réponses sur le risque incendie :**

**Question d'un participant :** « Est-ce que le parc peut créer des incendies ? »

**Réponse de Voltalia :** Ce risque est étudié afin d'être réduit au minimum. De plus, nous nous conformons aux directives édictées par le SDIS qui donnera son avis durant l'instruction.

**Remarque d'un participant :** « Ça a bien brûlé aussi chez nous. »

**Question d'un participant :** « Qu'est-ce que le PPRIF ? »

**Réponse de Voltalia :** Le PPRIF est un Plan de Prévention des Risques d'Incendies de Forêts. L'élaboration de ce plan sur la commune de Cercoux a été prescrite en 2018 par la préfecture de Charente-Maritime.

**Question d'un participant :** « Qu'est-ce qu'une zone d'appui ? »

**Réponse de Voltalia :** Les zones d'appui sont des terrains non boisés, qui permettent aux services de lutte contre les incendies de se positionner en sécurité pour combattre le feu.

**Question d'un participant :** « Y a-t-il une réserve d'eau qui sera installée à Cercoux ? »

**Réponse de Voltalia :** Oui, le projet répondra aux recommandations du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) qui attend la mise en place de réserves d'eau sur les terrains mobilisés par le projet.

**Question d'un participant :** « Quel est l'Indice de Développement et de Persistance des Réseaux (IDPR) ? »

**Réponse de Voltalia :** L'Indice de Développement et de Persistance de Réseaux a été créé par le BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières) et traduit l'aptitude des sols à laisser ruisseler ou s'infiltrer les eaux de surface.

### Questions et réponses sur les études :

**Question d'un participant :** « Est-ce vous qui réalisez les études ? »

**Réponse de Voltalia :** Non, c'est un bureau d'étude spécialisé et indépendant qui réalise ces études. Le bureau est mandaté par Voltalia.

**Remarque d'un participant :** « Si le bureau d'étude est payé par Voltalia, alors il doit être influencé. »

**Réponse de Voltalia :** Les résultats des bureaux d'études sont ensuite analysés par l'État. De plus, la crédibilité des bureaux d'étude serait nettement diminuée si une de leurs études produites s'avérait fausse ou trompeuse.

**Question d'un participant :** « D'où viennent les cartes que vous nous avez présentées ? »

**Réponse de Voltalia :** Ces cartes ont été produites par le bureau d'études spécialisé SOLER-IDE et sont issues de données publiques.

**Remarque d'un participant :** « La commune a produit une carte recensant tous les chemins ruraux. Vous devriez l'utiliser. »

**Réponse de Voltalia :** C'est une très bonne idée, l'objectif de notre démarche est de recueillir l'ensemble des données nous permettant de caractériser la zone d'étude.

**Question d'un participant :** « Est-ce que toutes les données collectées sur la zone seront réutilisées ? »

**Réponse de Voltalia :** Oui, les données collectées seront rendues publiques et remises à l'État qui pourra les utiliser.

### Questions et réponses sur l'impact du projet :

**Question d'un participant :** « Est-ce qu'à chaque arbre coupé, un autre arbre sera planté ? »

**Réponse de Voltalia :** C'est une question à laquelle nous n'avons pas encore de réponse. C'est la Direction Départementale des Territoires et de la Mer qui en décidera.

**Question d'un participant :** « Quel type d'arbre sera replanté ? »

**Réponse de Voltalia :** C'est une question à laquelle nous n'avons pas encore de réponse. C'est la Direction Départementale des Territoires et de la Mer qui en décidera.

**Question d'un participant :** « Est-ce que vous replanterez à Cercoux ? »

**Réponse de Voltalia :** Dans la mesure du possible, nous essaierons de replanter au plus proche de la zone déboisée.

**Question d'un participant :** « Que signifie « compenser » ? »

**Réponse de Voltaia :** Lorsque nous développons un projet solaire photovoltaïque, nous suivons l'application la séquence ERC : Éviter, Réduire, Compenser.

- Nous évitons les zones à fort enjeu environnemental
- En cas d'enjeu identifié, nous réduisons l'impact du projet,
- Si les études montrent qu'il existe des impacts résiduels, alors nous mettrons en place des mesures compensatoires en faveur des espèces impactées.

**Question d'un participant :** « Si vous découvrez une espèce protégée, ce projet peut-il être stoppé ? »

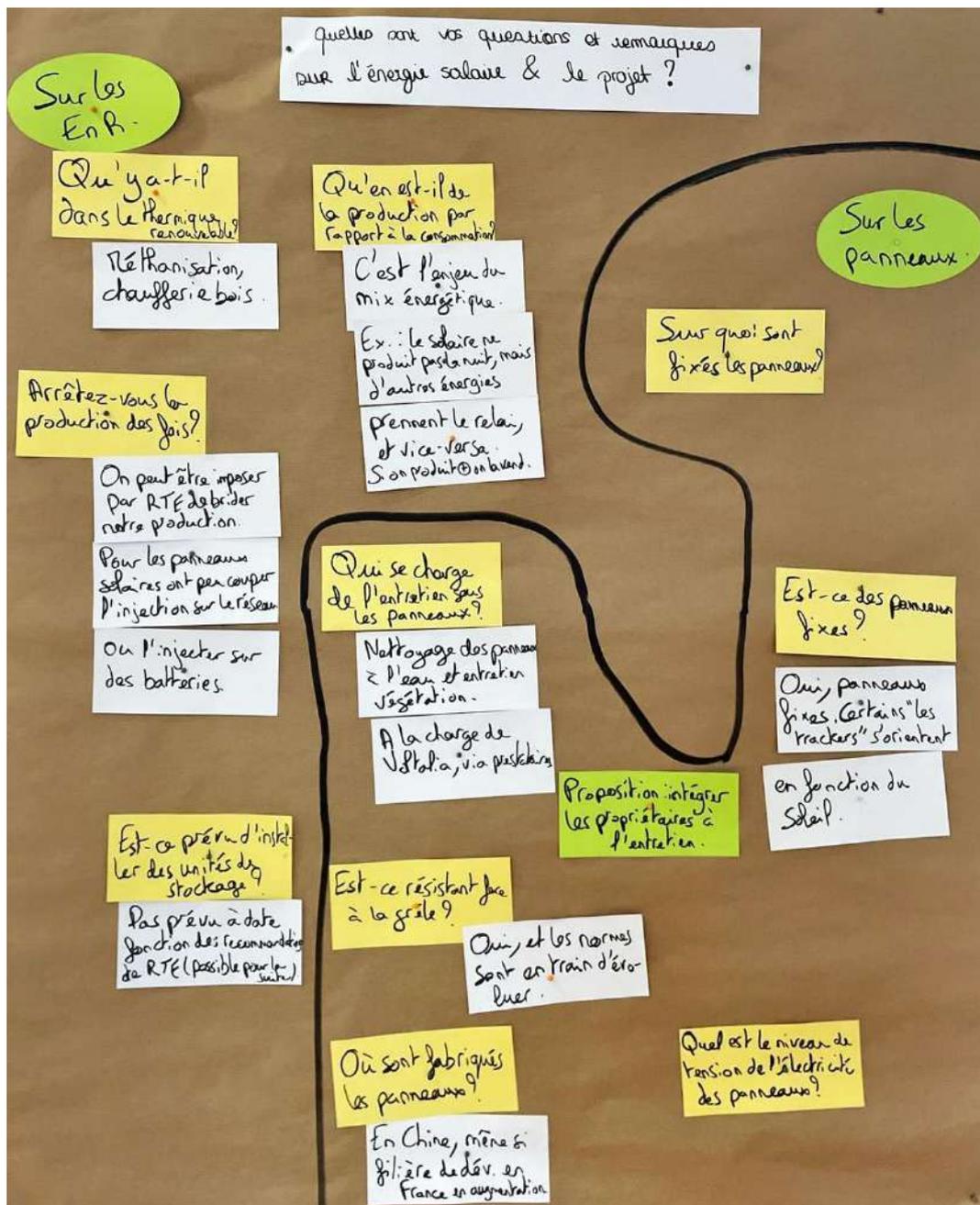
**Réponse de Voltaia :** Oui, certaines zones devront peut-être être évitées en fonction des espèces ou habitats présents sur l'aire des inventaires et de l'avis des experts environnementaux.

### 3.2 Atelier : contexte énergétique et aperçu du projet à l'étude

Vous retrouverez la présentation de cet atelier sur le site Internet du projet, dans les documents de la concertation.

#### Questions et remarques des participants sur le solaire photovoltaïque :





Pour plus de visibilité et de détail, vous trouverez les questions et réponses notées en séance ci-dessous.

### Questions et réponses sur le projet :

**Question d'un participant :** « Quelle sera la superficie du projet ? »

**Réponse de Voltalia :** La surface du projet sera d'environ 130 ha. En termes de puissance, cette superficie correspond à environ 120 MW, soit la capacité disponible pour le poste source que nous souhaitons mettre en place.

**Question d'un participant :** « Les communes avoisinantes sont-elles favorables au projet ? »

**Réponse de Voltalia :** Nous sommes actuellement en train d'établir des discussions avec la commune de Clérac.

**Remarque d'un participant :** « Il existe un projet agrivoltaïque sur la route de Montguyon avec des moutons. Nous pourrions le visiter. »

#### Questions et réponses sur le raccordement :

**Question d'un participant :** « Comment le projet sera-t-il raccordé au poste électrique ? »

**Réponse de Voltalia :** Les panneaux seront connectés à des onduleurs permettant de passer du courant continu au courant alternatif. Ensuite, ils seront raccordés par grappe à des postes de transformation, eux-mêmes connectés à des postes de livraison, d'une capacité unitaire de 17MW. Enfin, chacun des postes de livraison seront de raccordés au poste de raccordement par des câbles souterrains.

**Question d'un participant :** « Quelle sera la surface au sol du poste de raccordement ? »

**Réponse de Voltalia :** Le poste de raccordement aura une surface inférieure à 1 hectare.

**Question d'un participant :** « Les postes électriques pourraient-ils être entourés de bois ? »

**Réponse de Voltalia :** Oui, cela est possible. Un projet construit en bois permettrait une meilleure intégration paysagère entre autres.

#### Questions et réponses sur les retombées économiques :

**Question d'un participant :** « Combien cela rapporte à la commune ? »

**Réponse de Voltalia :** On estime que les retombées pour la commune de Cercoux seraient d'environ 80 000 €

**Question d'un participant :** « Quel montant de la taxe par MW installé ? »

**Réponse de Voltalia :** Dans la loi de finance 2023, le montant de l'Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER) relative aux projets solaires photovoltaïques est fixée à 3 394 € par MW installé. 50% de cette taxe est fléchée

vers la Communauté des communes, 20% vers la commune d'implantation et 30% vers le département.

**Remarque d'un participant :** « Il faudrait renégocier avec la Communauté de communes. »

**Question d'un participant :** « Combien les habitants de Cercoux vont-ils payer leur électricité dorénavant ? »

**Réponse de Voltalia :** Nous sommes prêts à faire bénéficier les habitants d'une facture d'électricité réduite, mais aujourd'hui la réglementation ne le permet pas.

**Remarque d'un participant :** « Il faut que ce soit bénéfique pour nous ! »

**Question d'un participant :** « Est-ce que la société Flying Whales va bénéficier de l'électricité avec sa future usine ? »

**Réponse de Voltalia :** Oui, de manière indirecte car l'électricité produite à Cercoux est redistribuée via le réseau national, sur lequel l'usine devrait être raccordée.

**Remarque d'un participant :** « C'est dommage que ce projet ne puisse pas influencer les prix de l'électricité. »

**Réponse de Voltalia :** Dans tous les cas, l'électricité produite sera injectée sur le réseau public d'électricité mais le bénéficiaire du contrat de vente de l'électricité pourrait être un industriel. Voltalia a déjà signé des contrats de gré-à-gré avec des entreprises comme SNCF ou Renault.

#### Questions et réponses sur l'énergie solaire photovoltaïque :

**Question d'un participant :** « Cela vous arrive-t-il de devoir arrêter la production d'un parc solaire photovoltaïque parfois ? »

**Réponse de Voltalia :** RTE peut nous imposer de brider notre production. Dans ce cas, on peut soit couper l'injection sur le réseau, soit l'injecter sur des batteries.

**Question d'un participant :** « Avez-vous prévu d'installer des unités de stockage ? »

**Réponse de Voltalia :** Ce n'est pas prévu à date, mais cela pourra évidemment être inclus au projet en fonction des besoins spécifiques du réseau d'électricité.

**Question d'un participant :** « L'énergie solaire photovoltaïque ne produit qu'en journée, comment consommerons-nous la nuit ou l'hiver, lorsqu'il y a moins de soleil ? »

**Réponse de Voltalia :** C'est tout l'enjeu du mix énergétique que vous pointez là ! Les énergies renouvelables ne fonctionnent pas tout le temps et quand il n'y a pas de

soleil pour produire de l'énergie solaire, alors les consommateurs utilisent de l'énergie provenant d'autres sources, comme de l'énergie éolienne, hydraulique ou nucléaire.

**Question d'un participant :** « Quelles énergies considérez-vous dans la thermique renouvelable ? »

**Réponse de Voltalia :** Le bois énergie, la géothermie et le biogaz.

**Questions et réponses sur les panneaux solaires photovoltaïque :**

**Question d'un participant :** « Sur quoi sont fixés les panneaux ? »

**Réponse de Voltalia :** Ce sont des structures métalliques qui supporteront les panneaux. Les technologies précises seront définies dans le cadre de la conception détaillée du projet.

**Question d'un participant :** « Est-ce que les panneaux seront fixes ? »

**Réponse de Voltalia :** Sur ce projet, les panneaux seront fixes. Il est possible de construire des parcs avec des panneaux qui s'orientent en fonction du soleil, mais cela n'est pas nécessaire ici car l'ensoleillement est suffisamment important pour ne pas avoir besoin de cette installation plus coûteuse.

**Question d'un participant :** « Qui se charge de l'entretien sous les panneaux ? »

**Réponse de Voltalia :** Le nettoyage des panneaux à l'eau et l'entretien de la végétation sont à la charge de Voltalia. Nous faisons appel à des prestataires, en privilégiant évidemment les prestataires locaux.

**Question d'un participant :** « Les panneaux sont-ils résistants à la grêle ? »

**Réponse de Voltalia :** Oui et les normes sont en train d'évoluer.

**Question d'un participant :** « Où sont fabriqués les panneaux ? »

**Réponse de Voltalia :** Les panneaux sont aujourd'hui majoritairement fabriqués en Asie du Sud-Est, même si une filière se développe en France.

**Question d'un participant :** « Quel est le niveau de tension de l'électricité des panneaux ? »

**Réponse de Voltalia :** La technologie des panneaux utilisés pour le projet solaire photovoltaïque de Cercoux n'est pas encore définie, mais l'hypothèse aujourd'hui est un niveau de tension de 1 500 V.

### 3.3 Atelier cartographique : votre vision de la zone d'étude du projet

L'objectif de cet atelier de co-construction était de nous partager votre vision de la zone d'étude. Que faites-vous dans cet espace ? Est-ce que vous randonnez, chassez, cueillez des champignons ? Quels sont pour vous les espaces les plus importants dans cette zone ? Où vous retrouvez-vous ? À quelles occasions ?

Un projet tel que celui envisagé à Cercoux ne peut pas seulement intégrer des aspects techniques. Il nous est primordial de **comprendre les usages humains** de cette zone et c'est ce dont nous avons discuté ensemble.

Une fois encore, nous vous remercions toutes et tous pour votre participation. Nous ferons tout notre possible pour intégrer au maximum vos usages dans l'élaboration du projet.

#### Retour sur votre vision de la zone d'étude du projet :

Légende de votre participation sur la carte :

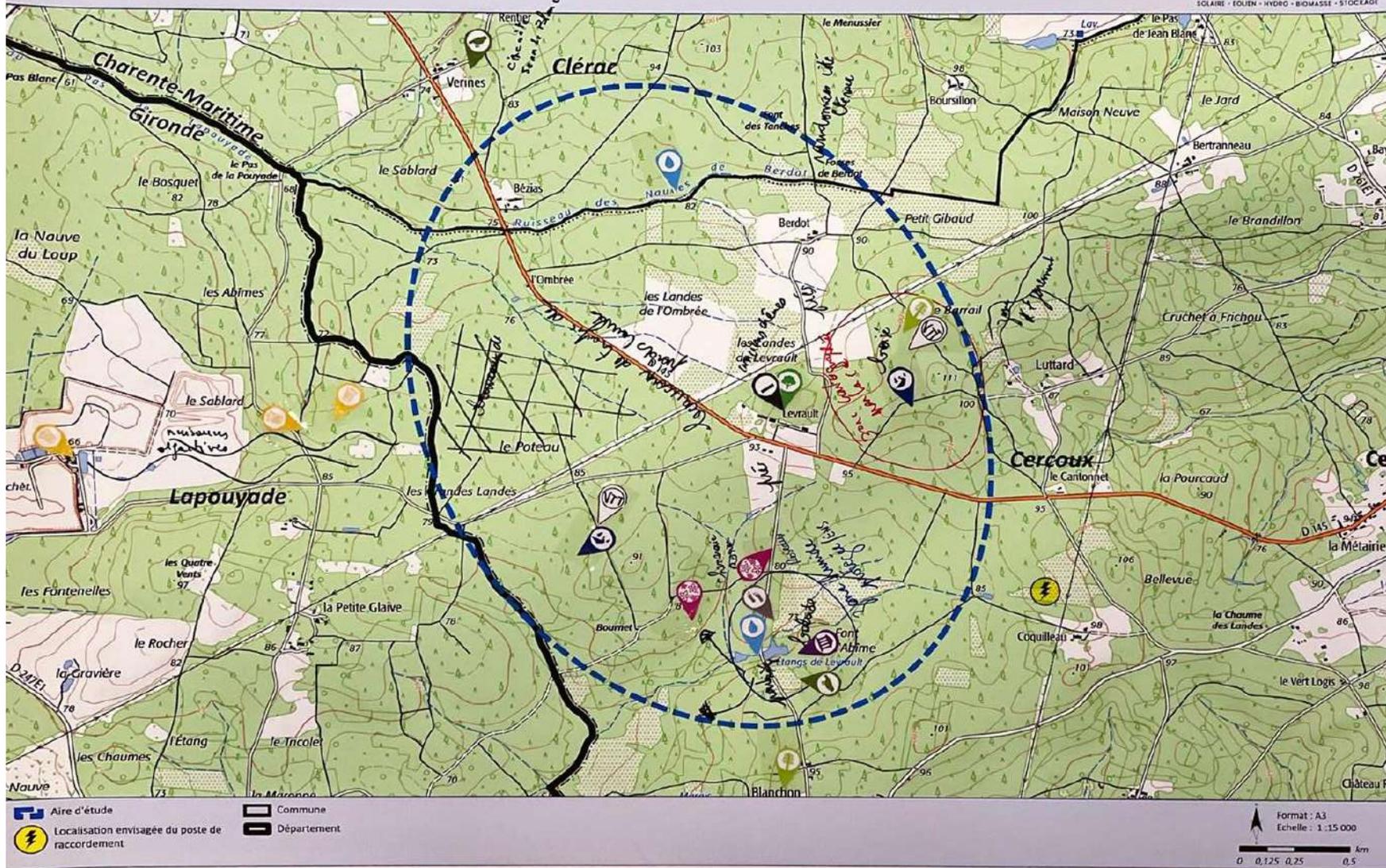




Groupe 2 :

# IDENTIFICATION DES ENJEUX LOCAUX

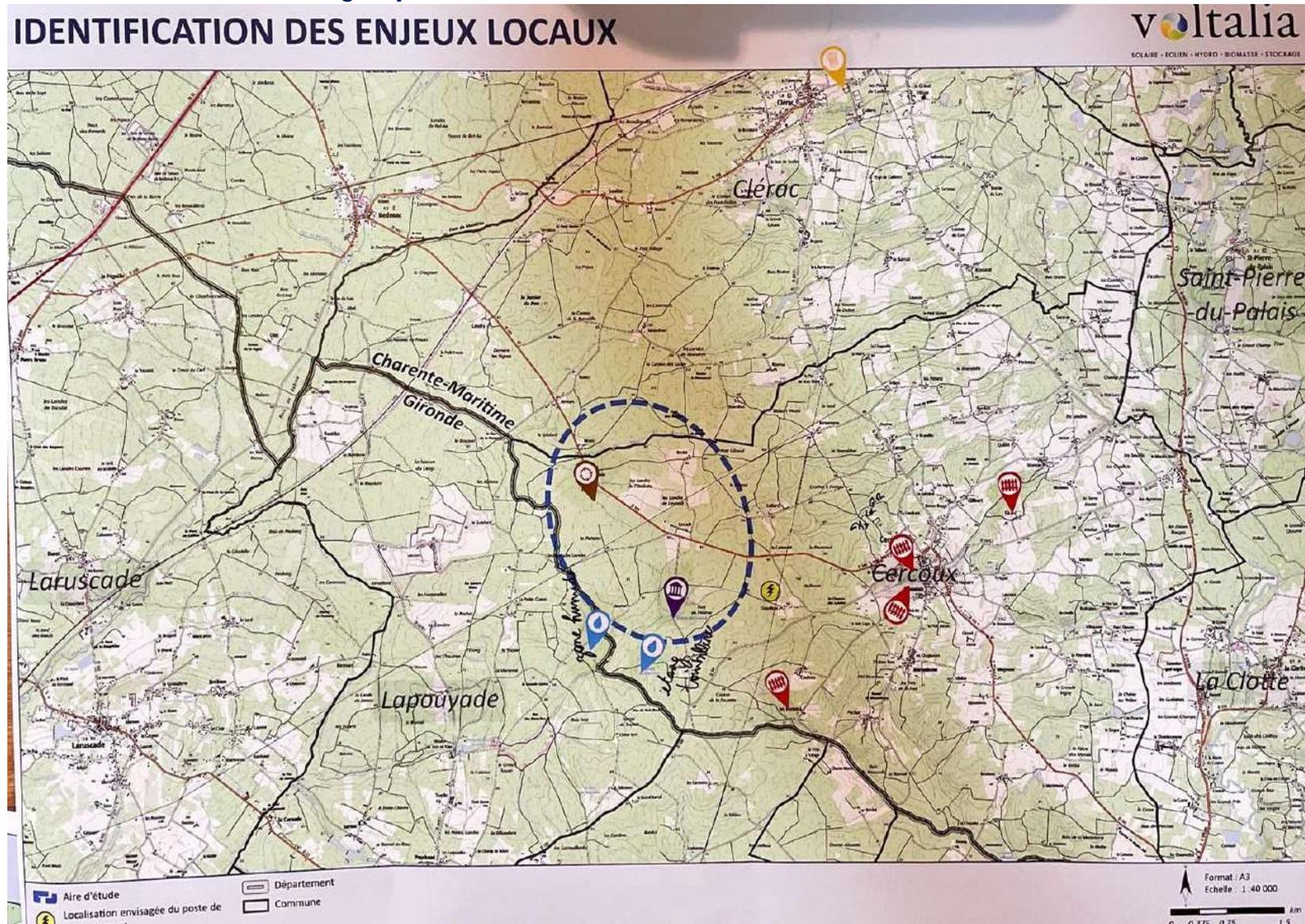
SOLAIRE - EOLIEN - HYDRO - BIOMASSE - STOCKAGE





Carte dézoomée commune aux 3 groupes :

# IDENTIFICATION DES ENJEUX LOCAUX



Voici les différentes remarques qui ont été formulées dans les groupes, classées par thématiques :

| Thèmes  | Remarques   |
|---|---|
| <br>AVIFAUNE               | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Certains habitants ont déjà pu observer des circaètes Jean-le-Blanc. Ce rapace diurne a été observé au nord-ouest de la zone d'étude.</li> </ul>   |
| <br>ARBRES ET PINS         | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sur la zone d'étude, il n'y a pas que des exploitations de pins maritimes.</li> <li>- Il y a eu des chênes tauzin à l'extrémité de la propriété Levrault sur la D145 il y a quelques années. Ils ont été arrachés depuis.</li> </ul>   |
| <br>PINS                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il y a de très beaux pins vers Blanchon.</li> </ul>  |
| <br>FAUNE                | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans cette zone on trouve majoritairement des sangliers et des chevreuils.</li> <li>- Il y a des Cistudes à côté des étangs de Levrault. Ce sont des sortes de tortues. On peut aussi trouver des grenouilles dans ce secteur.</li> <li>- Suggestion faite de prévoir des corridors au sein du parc PV ou entre les différents blocs, afin que le gibier puisse circuler facilement.</li> </ul>  |
| <br>PETITE FLORE         | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il existe des endroits à champignons au centre de la zone d'étude et entre la zone d'étude et le bourg de Cercoux.</li> <li>- Il y a des roseaux à côté des étangs de Levrault</li> </ul>  |
| <br>CHASSE               | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il n'y a pas vraiment de « zones de chasse » sur la zone des études car il y a du gros gibier dans tout cet espace. Cependant, c'est à l'ouest de la zone que les chasseurs pratiquent le plus sereinement leur activité car il y a moins de pédestres.</li> <li>- Veiller à limiter l'engrillagement de l'espace naturel (cf. réglementation)</li> </ul>  |
| <br>CHEMINS DE RANDONNEE | <ul style="list-style-type: none"> <li>- La randonnée est pratiquée majoritairement au départ des étangs de Levrault. C'est à cet endroit que les pédestres se garent.</li> <li>- Les Cercouziennes et Cercouziens randonnent principalement au sud de la zone d'étude et au nord de la D145. Les habitants se promènent également au nord de la zone et à Clérac.</li> <li>- Peu de randonneurs viennent à pied ou à vélo dans la zone d'étude. Il n'y a pas de pistes cyclables pour s'y rendre et la D145</li> </ul> |

|  |   |
|--|---|
|  | <p>est très passante (passage fréquent de camions du au commerce de bois et à la présence du centre de stockage des déchets à Lapouyade).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des randonnées sont parfois organisées par des villages alentours qui viennent sur la zone d'étude.</li> <li>- Beaucoup de personnes se promènent dans les pares-feux.</li> </ul>  |
| <br><b>CHEMINS</b>                | <ul style="list-style-type: none"> <li>- De nombreux chemins de randonnées ne sont pas cartographiés. Il existe beaucoup de petits chemins à l'équerre et il est possible de s'égarer en randonnée.</li> <li>- La seule zone où il y a peu de chemins se situe à l'ouest de la zone d'étude, entre la D145 et la ligne haute tension.</li> <li>- Il existe un GR qui passe à l'est de la zone d'étude.</li> </ul>   |
| <br><b>HAIES</b>                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il y a quelques projets de haies portés dans les environs par la commune de Cercoux, un maraicher aux Mottets (est de la zone d'étude) et par un particulier à Girard (est de la commune de Cercoux).</li> </ul>   |
| <br><b>HABITATIONS</b>          | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Toutes les habitations avaient été prises en compte par Voltalia, mais il nous a été signalé en séance : <ul style="list-style-type: none"> <li>o La présence de 2/3 habitations principales à Berdot</li> <li>o La présence d'une résidence secondaire à Levrault.</li> </ul> </li> </ul>   |
| <br><b>LIEUX DE RENDEZ-VOUS</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le principal point de rencontre dans la zone d'étude sont les étangs Levrault, qui appartiennent à la commune de Cercoux. C'est un lieu convivial : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Parking pour randonneurs</li> <li>o Concours de pêches avec des lâchers de truites</li> <li>o Halte pour les randonnées à cheval</li> </ul> </li> <li>- Il existe une légende autour de cet étang et de son sol tellement marécageux qu'une charrette et des bœufs se seraient un jour enlisés et auraient disparus.</li> </ul>                 |
| <br><b>AGRIVOLTAÏSME</b>        | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les participants ont considéré ne pas avoir assez d'informations sur la nature du sol pour juger du lieu du projet d'agrivoltaïsme.</li> <li>- Sur les activités agricoles qui ont existés au sein de la zone d'étude : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Pâturages ovins / bovins dans les zones non boisées (vers Berdot par exemple)</li> <li>o Vigne (usage personnel)</li> <li>o Existence d'un rucher il y a plusieurs dizaines d'années dans un secteur estimé à l'Ouest de Levrault au sud de la RD145</li> </ul> </li> </ul> |

|  |   |
|--|---|
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un participant évoque la possibilité de cultiver des carottes, au regard du type de sol.</li> </ul>  |
| <br>EAU                                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il y a des points d'eaux et des zones humides sur la zone d'étude :             <ul style="list-style-type: none"> <li>o Les étangs de Levrault,</li> <li>o Le ruisseau des Nauves de Berdot</li> </ul> </li> </ul>  |
| <br>RISQUE INCENDIE                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Toute la zone d'étude est située en risque incendie. Un incendie a eu lieu en 2021 au sud de la zone d'étude. Un second a eu lieu il y a 15/20 ans, au nord-est de cette zone (à Berdot, sur une centaine d'hectares).</li> <li>- 4 pares-feux sont signalés par les participants sur la zone d'étude, 3 au sud de la D145 et 1 au nord.</li> </ul>                    |
| <br>DÉCHETS                               | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le site de stockage des déchets situé sur la commune de Lapouyade émet de fortes odeurs qui dérangent les riverains. Cela explique entre autres pourquoi les pédestres ne privilégient pas l'ouest de la zone d'étude pour se promener.</li> <li>- Il existe des sites de déchets sauvages sur différents chemins de la zone d'étude, au nord comme au sud.</li> </ul> |
| <br>COUPES RASES / PARCELLES INCENDIÉES | <ul style="list-style-type: none"> <li>- La zone où a eu lieu l'incendie en 2021 commence à repousser et certaines espèces sont déjà revenues.</li> <li>- Derrière la bâtisse Levrault, il y a eu une coupe de chênes tauzin.</li> </ul>  |
| <br>QUADS                               | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il y a parfois quelques personnes qui font du quad, au niveau du Bournet, au sud de la zone d'étude et au nord du bourg de Cercoux.</li> </ul>   |
|   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il y a des chemins qui sont empruntés par des vététistes. Ce sont principalement des chemins situés à l'ouest de la zone d'étude, au sud de la ligne haute tension.</li> <li>- La route partant de la D145 vers la Petite Glaive est empruntée à vélo car elle est peu passante.</li> </ul>  |

Cette liste de vos usages de cette zone sera utilisée par Voltalia tout au long des études du projet. S'il manque certains éléments ou si vos paroles ont été mal retranscrites, nous nous en excusons par avance. Dans ce cas, n'hésitez pas à revenir vers nous via le site Internet du projet ou lors des prochains événements de concertation pour apporter les modifications nécessaires.

## 4. Les prochaines étapes

Nous vous remercions pour votre accueil et pour ces échanges très riches. Nous espérons que vous serez nombreux pour visiter la zone d'étude et échanger lors d'un atelier de concertation :

**Visite de site et atelier de concertation n°2**

**Le mercredi 5 juillet 2023**

**À partir de 15h, rendez-vous devant la salle des fêtes de Cercoux**

*À toutes fins d'organisation, nous vous remercions de nous faire part de votre inscription, par mail, téléphone ou sur le site Internet du projet.*

### À vos inscriptions !

Vous pouvez vous inscrire sur le site Internet du projet ou par mail, à [camille.barrot@demopolis-concertation.fr](mailto:camille.barrot@demopolis-concertation.fr).

## 5. Contacts

**Pour joindre l'équipe de Votalia :**

MAUGER Nicolas

Mail : [n.mauger@votalia.com](mailto:n.mauger@votalia.com)

**Pour joindre l'équipe Demopolis Concertation et vous inscrire aux prochains événements de concertation :**

BARROT Camille

Mail : [camille.barrot@demopolis-concertation.fr](mailto:camille.barrot@demopolis-concertation.fr)

Tel : 06 98 94 42 64

Ou rendez-vous sur le site Internet du projet :

[www.photovoltaique-cercoux.fr](http://www.photovoltaique-cercoux.fr)